

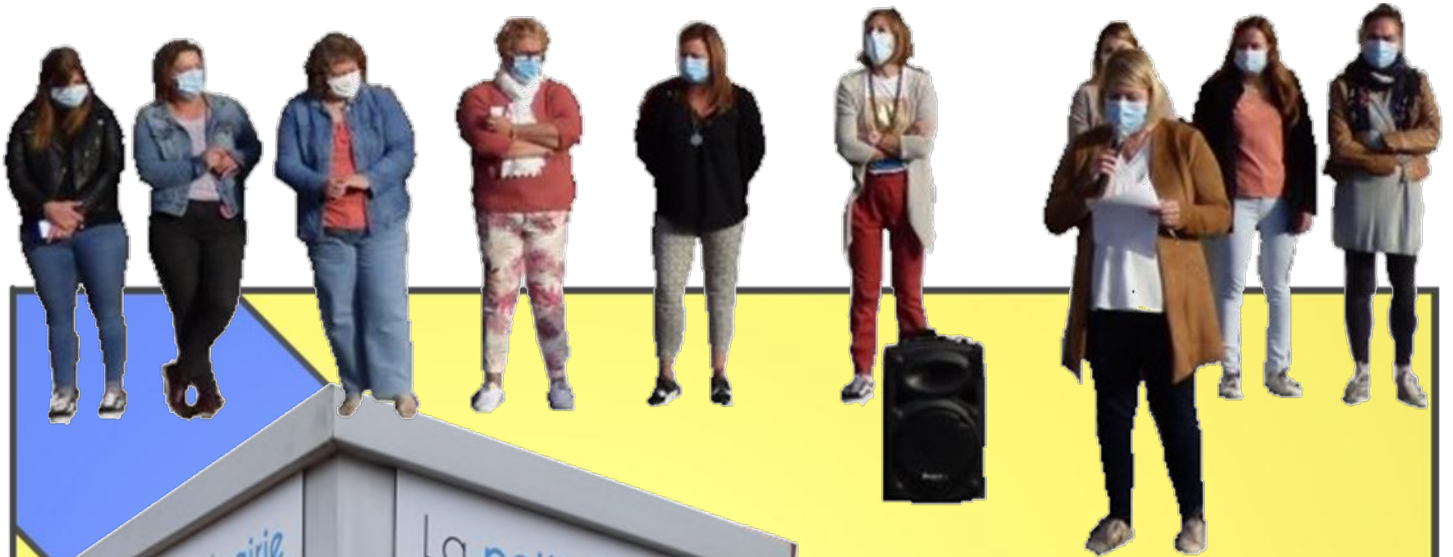


Wailly Infos



Édition du 4ème trimestre 2021

mairiewailly@hotmail.fr



Chers voisins,

C'est avant tout un message d'espoir d'un retour à une vie plus normale que je souhaite vous porter dans cet édit.

Nos vies sont lourdement impactées depuis mars 2020 par la COVID 19. Nous pouvons enfin espérer durant cet automne que l'épidémie soit en recul de manière durable. Les protocoles s'allègent, la vie reprend peu à peu.

Nous pouvons à nouveau écrire des articles sous la rubrique « ça s'est passé à Wailly » Une fête communale sous le soleil qui a été une pleine réussite. Des animations et des spectacles qui accueillent du public. Nos associations qui peuvent enfin reprendre leur activité.

Bien sûr, rien n'est gagné. Si l'espoir illumine nos regards, la prudence doit restée de mise. L'épidémie est toujours là mais la proportion de la population avec un schéma vaccinal complet permet de voir les choses de manière un peu plus sereine. Il faut néanmoins rester prudent, conserver les gestes indispensables pour limiter la contamination mais avant tout continuer à vivre aussi normalement que possible.

La commune proposera de nombreux moments pour renouer les liens sociaux et en particulier les temps de convivialité traditionnels de cette fin d'année dans un format adapté une nouvelle fois.

Bonnes fêtes de Noël et continuez à prendre soin de vous.



La Mairie

Lundi (sans rendez vous)	De 14h à 18h30
Mercredi (sur rendez vous)	De 14h à 17h
Jeudi (sans rendez vous)	De 14h à 18h30
Vendredi (sur rendez vous)	De 9h30 à 12h30

L'accueil de la mairie est maintenu sur rendez-vous dans le respect des règles sanitaires.

Dans le souhait d'organiser la fréquentation du public, nous vous remercions de prendre rendez vous avec le secrétariat si vous souhaitez être reçu pour l'accompagnement d'une démarche administrative

Gardons le contact :



Tél : 03 21 51 48 98

Mail : mairiewailly@hotmail.fr

WAILLY INFOS: bulletin municipal d'information

Responsable de publication: Mickaël Audegond

Rédaction: le comité de rédaction

Crédit photos: Henri Macé, Didier Leterme, Jean Marc Clabaux, Colette Nourry, Nicole Savary,

Maquette: Didier Leterme

Imprimerie: mairie de Wailly

Travaux



Des travaux concernant la voirie communautaire ont été réalisés le mois dernier sur notre commune. Pour les rues de Ficheux et des Alliés, Il s'agit d'une protection des chaussées en attendant les réfections plus en profondeur. Nous travaillons en lien avec la Communauté Urbaine, dans le cadre de nos enveloppes budgétaires, à l'amélioration de notre réseau.

Concernant la RD 3, le Conseil Départemental qui gère toujours cette route a fait des compléments en enrobé pour améliorer la chaussée. C'était la seule option possible cette année dans leur enveloppe budgétaire. Soyez assurés que nous faisons notre maximum pour que cette route soit reprise dans sa totalité dans les meilleurs délais.



Un gros travail de renforcement du pont de la rue du Faubourg est en cours. Il est repris complètement dans sa structure. C'est une dépense totalement assurée par la CUA qui a récupéré la compétence ponts avec la compétence voirie. Le pont de la rue de la mairie fera lui aussi l'objet de travaux.



La régie communautaire est intervenue par la réfection de la signalétique .

Une prochaine intervention renforcera la sécurité avec marquage jaune sur des secteurs dangereux.



Civisme

STATIONNEMENT Veillez à respecter les règles élémentaires de civisme et de sécurité en laissant la libre circulation des piétons sur les trottoirs.

ÉLAGAGE Petit rappel de la réglementation en vigueur:

Pour les haies, arbustes ou plantations, la distance minimum à respecter en limite de propriété est de:

- 0,50m si la hauteur des arbustes, arbres est inférieure ou égale à 2 m
- 2 m si la hauteur est supérieure à 2 m Il est donc recommandé d'élaguer les haies ou arbustes ne respectant pas cette réglementation. De plus les haies situées en domaine privé le long des voies publiques doivent être taillées afin de conserver la visibilité aux automobilistes.

DÉCHETTERIE Nous vous rappelons qu'il existe des déchetteries sur les communes de Rivière et Achicourt.



Les habitants ont pour obligation civique de les utiliser et de ne pas faire de décharge sauvage.

Toute infraction constatée sera verbalisée.

DÉJECTIONS CANINES

Certains de nos concitoyens laissent délibérément leur compagnon faire ses besoins n'importe où. La municipalité n'est pas l'ennemie du chien, il a sa place dans le village mais son propriétaire a aussi des devoirs : à commencer par celui du ramassage. C'est une question de bon sens pour tous... Les chiens ont des besoins naturels à satisfaire et c'est d'ailleurs pour contribuer à une solution nécessaire à ces problèmes que **3 distributeurs de sacs de ramassage ont été installés rue de l'Eglise, près de l'oratoire et près du pont de la rue du Moulin.** Quoi de plus désagréable que de marcher les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines ? Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir sa rue sale et mal entretenue ?

Le chien est le meilleur ami de l'homme, il doit être aussi le meilleur ami du citoyen.



SAVEZ VOUS QU'IL EST INTERDIT DE LAVER SON VEHICULE ou MATERIEL AGRICOLE DEVANT CHEZ

SOI ? Cela peut paraître étonnant et pourtant, il est bel et bien interdit par la loi de laver sa voiture ou engin agricole devant chez soi. Si votre véhicule ou tracteur a besoin de se refaire une « beauté », il faut se rendre dans une station de lavage ou bien posséder une cour fermée devant chez vous.

L'article 89 du règlement sanitaire départemental dans le Pas de Calais stipule: « un lavage de voitures ou engin agricole est interdit sur la voie publique même devant son domicile »

Il existe 2 explications données par la loi. Tout d'abord la pollution, les eaux savonneuses déversées dans un lavage de voiture sont très mauvaises pour l'environnement. Et leur utilisation dans la rue va les amener à se déverser ensuite dans le cours d'eau le plus proche. La seconde explication, elle, concerne les hydrocarbures que l'on retrouve sur les jantes, carrosserie... En effet, des résidus se déversent pendant le lavage de votre véhicule ou engin agricole, encore un effet néfaste pour l'environnement.

Vous vous dites sûrement qu'une telle infraction ne va pas entraîner des sanctions immenses !! Les contrevenants risquent une contravention de 450€.



Toutes les semaines, les employés communaux ramassent toutes sortes de déchets sur la voie publique, ils ont photographié quelques objets abandonnés par leurs propriétaires.

La réglementation prévoit des sanctions sévères à l'encontre de ceux qui se défont de toute substance ou objet, toutefois le flagrant délit est rare, aussi au-delà de la réglementation, c'est une prise de conscience de chacun dans les petits gestes du quotidien qui permettra de vivre dans un environnement agréable.

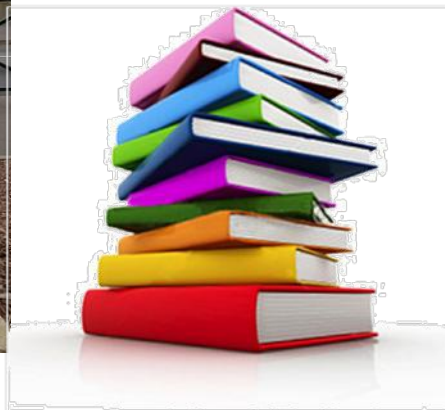
Infos communales

À VOTRE SERVICE

Nous avons le plaisir de vous faire partager l'abonnement de la Voix du Nord, exemplaire à consulter sur place à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture au public



Récemment, une boîte à livres a été installée en face de l'école. Chacun peut alors emprunter ou y déposer des livres, librement et gratuitement. Accessible tous les jours, la boîte à livres repose sur l'échange et le partage. Alors n'hésitez pas à emporter des ouvrages et découvrir de belles histoires, ou encore à en déposer quelques-uns (tout public).



... Agissons pour Gabriel

YOGA

Le samedi de 11h à 12h
Séances encadrées par la coach Lena Berthaud

Pratique douce
Convient aux débutants
Accessible à tous publics

Tarif pour l'année : 80€ + adhésion à l'association (15€)

Salle des associations, place du village à Wailly

Tapis de sol impératif, tenue adaptée
Pas de voisinage
Pass sanitaire obligatoire

Contact et renseignements
bureau@agissons-pour-gabriel.fr
06 89 87 29 98

facebook.com/agissonspourgabriel | contact@agissons-pour-gabriel.fr

« FENÊTRE SUR MADAGASCAR »

19 et 20 novembre 2021
Organisé par la Commission Culture de Wailly

GRANDE EXPOSITION VENTE

D'Artisanat typique de Madagascar et d'instruments de musique avec la présence du grand artiste **JURIN YAU**

À la Salle Lapointe à Wailly

ENTRÉE LIBRE

CONCERT le vendredi 19 nov. 2021

Groupe **Jeva Berto**. Musique de Madagascar et de l'Océan

À l'Eglise de Wailly à 20h

ENTRÉE LIBRE

https://wailly.fr

27 & 28 novembre 2021

14h > 18h / 9h > 18h

Salon Artisanal WAILLY

Organisé par l'Association des Métiers d'Art

Salle Lapointe WAILLY

Entrée gratuite

Infos communales



École de WAILLY

ÉDUCATION NATIONALE

DIRECTRICE
Mme Thuilliez (CE1-CE2)
remplacée par Mme Richard
pendant congé
déchargée le lundi
par Mme Raguet

Mme Gastinaux
AESH

Mme Thilliez
CM1-CM2

Mme Néauport
AESH

Mme Rzaïem GS-CP
remplacée par Mme Grossemey

Mme Waquet
TPS-PS-MS

COMMUNE

Dominique Hermant

Sandrine Dilly

Océane Sagniez

Mérodie Roy

Stéphanie Edouard

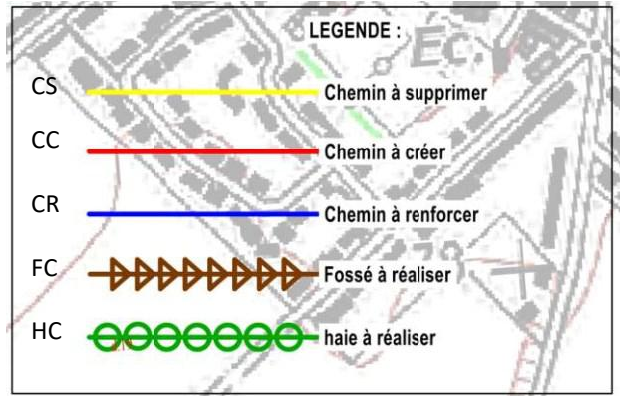
ENSEIGNANTE	Nb d'élèves
Mme Thilliez	20
Mme Thuillier	21
Mme Rzaïem	14
Mme Waquet	19
TOTAL	74

AMÉNAGEMENT FONCIER. TRAVAUX CONNEXES

La carte des travaux connexes est téléchargeable sur le site:

<https://wailly.fr>, onglet « La commune », aménagement foncier. Ou <https://vu.fr/foncier-w>

- Un peu plus de 8 kms de haies seront plantées sur 26 emplacements.
- 1600 mètres de clôture démontées.
- Enherbement de 17612 mètres carrés.
- Des milliers de mètres cubes de déblai de terre, de terrassement.



TERRAIN LUDO-SPORTIF

Un marché à procédure adaptée est en cours d'élaboration avec l'aide de la communauté urbaine d'Arras.

Cinq conseillers municipaux constitueront la commission d'appel d'offre.

Cet équipement comportera un « city stade » avec piste d'athlétisme. Il sera complété par des équipements de jeux (table de ping pong), de convivialité (table de pique-nique) et d'agrès de gymnastique .

Cet équipement sera totalement inclusif pour accueillir tous les publics. Il sera financé par une subvention labellisée « France Relance » obtenue par la commune, complétée par une subvention de l'État et un Fonds de Concours exceptionnel de la CUA. Nous reviendrons plus en détail dans le prochain « Wailly Infos » sur ce projet qui souhaite s'inscrire dans la dynamique « Paris 2024 ». Notre commune sera dotée d'un équipement sportif pour les petits et les grands.



DÉCHETTERIE mobile sur la Place
(benne déchets verts)

18 novembre

Pas de benne en décembre.

Un dépose sapins sera prévu à côté de la mairie en janvier.

Vie associative

AEPGE

Cours de Gym pour tous, tous les jeudis de 18h30 à 19h30.

Contactez Madame Nicole Savary au 03 21 51 57 06

Crystal Dance

Retrouvez la dynamique Severine Guererro qui assure des cours aux adultes tous les mercredis de 19h00 à 20h30.

Renseignement au 06 81 07 08 19

Football

Vous souhaitez pratiquer le football à proximité, M. Oger, président du club de Rivière se fera un plaisir d'accueillir enfants et séniors . N'hésitez pas à le contacter sur la page facebook : US de Riviere

Marche amitié détente

Association qui réunit ses membres tous les lundis de 14 heures à 17 heures 30. Si vous souhaitez faire de la marche, plusieurs parcours sont proposés (5,8 et 10 kms)

Vous pouvez contacter Monsieur René Noblesse.

AMA Association des Métiers d'Art

Bois découpé, décoré, vitrines miniatures, décors d'intérieurs, customisation, peintures sur toiles, bois, métal, soie, ferronnerie d'art, broderie, points comptés, tricots, crochet, scrapbooking. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la présidente : Mme Isabelle Deneuve au 03.21.15.52.70.

ASL Tennis

Sous l'égide de l'association sports et loisirs, l'association propose un terrain de tennis sur la commune.

Renseignement auprès de Monsieur Nybelen au 06 60 26 05 85.

Wailly au fil du temps

Association de recherches historiques, Wailly au fil du temps a réalisé en lien avec les communes plusieurs projets soutenus par des partenaires locaux et nationaux.

Vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : waillyaufildutemps@gmail.com

RAPPEL : PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE DANS LES LOCAUX (Maison J. Lapointe, salle de la Mairie) MIS A VOTRE DISPOSITION

Applicable depuis le 30 août dernier suite à la parution du décret 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire

Wailly en fête

Association proposant des animations au long de l'année: chasse à l'œuf, ducasse, concert, 14 juillet, etc...

L'association Wailly en Fête recherche des bénévoles.

N'hésitez pas à prendre contact auprès de

Hervé Lefebvre: Tél : 06-33-25-47-05

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Association accueillant le "festival conteurs en campagne".

Didier Leterme: 06.29.34.23.47

RECRÉATION

L'association propose de se retrouver pour des loisirs créatifs (tricoter, coudre, broder, customiser , ...) ou tout simplement se divertir avec des jeux de sociétés.

Vous pouvez contacter

Madame Bultez au 03 21 16 25 71.

Cybercentre

Mardi de 10h30 à 12h00 | Mercredi de 17h00 à 18h30

|Jeudi de 17h30 à 19h00 à partir du 9 novembre.

Le cybercentre recherche de nouveaux animateurs:

Contact: Didier Leterme: 06.29.34.23.47

Jeux de cartes

Le club de cartes « J'appelle le roi de cœur », séance toutes les 2 semaines le mardi de 20h à 22h -maison J. Lapointe – Contact Mr Jérôme MAILLY au tél. 06.87.6.28.17 ou par mail monsieurmailly@gmail.com pour plus de renseignements

L'association « Agissons pour Gabriel »

propose des séances de YOGA le samedi de 11h à 12h pendant la période scolaire– Maison J. Lapointe.

Cette méthode convient aux débutants et est accessible à tous publics.

L'adhésion annuelle est de 80 euros + 15 euros

d'adhésion à l'association « Agissons pour Gabriel)

Il vous sera demandé une tenue adaptée et de venir avec votre tapis de sol impérativement

Contact et renseignement au Tél. 06 89 87 29 98 ou par mail : bureau@agissons-pour-gabriel.fr



Ça s'est passé



Vous avez été nombreux à tenter votre chance pour gagner le panier des commerçants lors du Marché de l'automne le 26 septembre. Félicitations à Me Bouvet d' Arras qui gagne au tirage au sort.



L'Association Sports et Loisirs a proposé, comme chaque année depuis 23 ans, un spectacle organisé par la Fédération des Foyers ruraux du Nord et du Pas de Calais. Cette année, c'est Élodie Mora qui a conquis le public avec des contes méditerranéens



Les enfants du **Centre de loisirs ALSHI** ont voulu faire des dessins pour les aînés de Wailly et dire qu'ils ont pensé à eux pendant les vacances. Certains d'entre vous les ont trouvés dans leur boîte à lettres, en espérant que cela vous a fait plaisir !



Ça s'est passé



Notre fête communale a retrouvé cette année sa place dans le cœur des Waillysiennes et Waillysiens après une annulation due au covid. La brocante réorganisée pour les raisons sanitaires a été un succès tant pour les exposants que les visiteurs. Les animations du dimanche après-midi ont vu une volonté pour toutes et tous de sortir et de se retrouver. Le repas du lundi a ressenti certains absents, mais a gardé son esprit chaleureux et convivial autour d'un buffet campagnard.



Avec la participation de Marche amitié détente
RANDONNÉE!
Venez marcher pour Gabriel



Soutien à Adrien Bart qui a terminé quatrième de la finale de canoë monoplace (C1) 1000m aux Jeux olympiques de Tokyo.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

«Une balade contée par Vauban le long du Crinçon»



Le 18 septembre, la commune de Wailly a organisé une balade contée le long du Crinçon. Enfants comme adultes ont pris plaisir à suivre ce spectacle itinérant avec différentes scènes le long du Crinçon.

Durant le parcours, le professeur d'art dramatique au Conservatoire d'Arras, Pierre Clarard ainsi que ses élèves ont présenté au public des scènes historiques, des Fables de La Fontaine... Vauban, personnage éminent qui a réalisé les plans du Carré des sources et de la citadelle d'Arras, a même prononcé un discours au balcon de la mairie !

À cette occasion, les comédiens portaient des costumes prêtés par l'association Artois Culture Nature (ACN) du son et lumière de Saint-Laurent-Blangy. Cet évènement fut l'occasion de mettre en avant le patrimoine naturel du Crinçon, tout en proposant un spectacle ludique en extérieur.



Entre les saynettes, Frédéric Ponthieux, conseiller municipal et professeur de guitare au Conservatoire d'Arras a raconté l'histoire du Crinçon tout en proposant un accompagnement musical. Les enfants ont été également mis à contribution, en participant à la première scène.

Cette balade contée fut ponctuée par un verre de l'amitié à la brasserie L'Intemporelle où s'est déroulée la dernière pièce.

Le public, parmi lequel beaucoup d'enfants de la commune a vraiment apprécié cette balade amusante organisée par la commune, en collaboration avec l'office du tourisme d'Arras, le Conservatoire d'Arras et l'association ACN.

Ça s'est passé

Le président de Wailly en fête a convié ses membres et les acteurs de la réussite de la fête communale au pot de ducasse. A cette occasion étaient aussi invités les deux équipages de Wailly qui vont participer au rallye humanitaire 4L Trophy du 17 au 25 février 2022 afin de leur remettre une participation financière et matérielle. Cette soirée s'est clôturée autour du pot de l'amitié.



Nous avons mis à l'honneur Mesdames Adou et Martinache ainsi que Messieurs Mérino et Véret pour les missions accomplies dans le cadre du Parcours Emploi Compétence et dans le cadre de la mission Service Civique.

Une réunion chaleureuse réunissant le personnel de la mairie et les élus a permis de souligner de part et d'autre la satisfaction sur l'accomplissement des différentes missions.



Lors du 44ème anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu de Notre Dame de Lorette, Wailly était représenté par le président de l'Association des Anciens Combattants et sa porte-drapeau.



Insolite

Rencontre insolite à Wailly
Le 12 octobre au soir, les villageois ont vu arriver Joe, accompagnée de ses deux chiens et ses deux ânes. Voyageuse dans l'âme, Joe vient des Ardennes belges. A pied, accompagnée de ses animaux, elle se rend chez des amis en Bretagne. Ce périple de plusieurs mois, elle le réalise une fois tous les quatre ans grâce à un GPS de randonnée. Donc, pas d'itinéraire prévu à l'avance ...

Cette voyageuse expérimentée marche entre 15 et 20 kms par jour en hiver. Travaillant dans le tourisme en organisant des randonnées à dos d'âne, Joe profite de la basse saison pour s'adonner à sa passion : voyager. Mais pas sans but. Joe nous a raconté l'un de ses derniers voyages en Espagne, durant lequel elle a ramené son deuxième chien, un berger basque. Le chiot est revenu à dos d'âne, et désormais ses compagnons à quatre pattes la suivent partout lors de ses escapades.

Mais Joe ne dort pas n'importe où : elle demande l'autorisation aux communes ou aux propriétaires des fermes pour pouvoir s'installer une nuit et repartir le lendemain de plus belle.

Cavalière confirmée et admirative des voyages équestres, Joe peut désormais s'adonner à sa passion depuis plus de vingt ans. Une passion nourrie par la lecture depuis sa jeunesse. D'ailleurs, la voyageuse s'est aussi lancée dans l'écriture avec son premier roman de voyage : Voyage pour des enfants chez Plume d'Aventure.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur son gîte ainsi que ses écrits sur son site Internet : <https://lepreauxanes.be/>



Insolite du 27 juillet 2021

Un globe trotter est passé à Wailly lors d'un périple de 1000kms à travers la France. Il venait de Tournai et se dirigeait vers Albert dans la Somme. Il a apprécié notre village, de nationalité belge il est né à Marcq en Baroeul .

État civil

NAISSANCES

HIOUANI Noah, né le 26 juillet 2021 chez HIOUANI Thomas et FOURNIER Anaïs

LEJOSNE Éloïse, née le 29 juillet 2021 chez LEJOSNE Adrien et LORIDANT Jessica

LEVEL Marius, né le 5 août 2021 chez LEVEL Reynald et LE CUDENNEC Lucie



MARIAGE

LELEU Amandine et CAETANO Anthony, le 17 juillet 2021.

Agenda

Le 31 octobre ; c'est **Halloween** sur le marché de Wailly

Une citrouille pleine de surprises attend les enfants déguisés ou maquillés !

Nous vous attendons nombreux pour effrayer nos commerçants et déguster une bonne soupe aux potirons à partir de 11h00 !



- 10 H 30 RASSEMBLEMENT A LA MAIRIE
DEPOT DE GERBE AU CIMETIERE ANGLAIS
- 11 H TEMPS DE PRIERE A L'EGLISE
- 11 H 30 DEPOT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS
« Appel des Anciens Combattants morts pour la France »

Venez vous associer à cette journée du souvenir en l'honneur de nos anciens qui ont sacrifié leur vie.



Lors de notre premier mandat, nous avons équipé notre commune de deux défibrillateurs et proposé une formation aux premiers secours à nos agents et aux enseignantes de l'école. Dans la poursuite de notre politique de sécurité des habitants de Wailly, nous souhaitons offrir cette année à 10 waillysiens et waillysiennes une formation Prévention et Secours Civiques niveau 1 (PSC1). D'une durée de 7h sur une journée, la formation aura lieu à la mairie le samedi 20 novembre de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Pour vous inscrire merci de déposer en mairie le coupon ci-dessous complété pour le 15 novembre.

✂

NOM: PRÉNOM:

ADRESSE: Téléphone:

Deux nouvelles entreprises à Wailly
Nous les avons rencontrées et avons le plaisir de vous les présenter.

Hauts de France Ramonage
07.68.98.65.69
Rue du Moulin
<https://www.hdf-ramonage.fr>

Bonjour Monsieur Eric Clabaut.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de créer votre entreprise ?

« Suite à un parcours professionnel diversifié dans de nombreux domaines, j'ai eu envie de mettre à profit cette expérience professionnelle en créant une entreprise artisanale tournée vers la modernité : Ramoneur 2.0, formation validée par le

COSTIC (comité scientifique et techniques des industries climatiques).

Quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui veut créer son entreprise ?

« Osez ! »

Quelles sont les activités de votre entreprise ?

« 100% ramonage, tout combustible pour les particuliers, entreprises, commerces, collectivités.

Je mets à profit les évolutions technologiques afin d'apporter aux clients une qualité de service pour leur sécurité, chaque ramonage qui le nécessite fait l'objet d'un passage de contrôle par caméra.

Quels aspects de votre situation actuelle vous apportent le plus de satisfaction ?

« La relation client, le conseil pour la sécurité et le confort, la fierté du travail bien fait, la possibilité d'un engagement social : un don de 1 euro par facture est versé à une association tournée vers les enfants.

Pourquoi avoir choisi Wailly ?

« Pour l'environnement de ce village qui se situe au cœur de ma zone d'activité »

Le mot de la fin pour les habitants lecteurs du Wailly Infos.

« Merci pour l'accueil chaleureux »



EIRL MORVAN

06.22.35.09.51

Rue de Renaucourt

Morvan216@gmail.com

Bonjour Monsieur Cédric Morvan

Qu'est-ce qui vous a donné envie de créer votre entreprise ?

« Une passion, après une formation au lycée professionnel Jean Le Caron, établissement réputé pour ses formations liées au travail de la Pierre, j'ai pu faire de ma passion un métier »

Quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui veut créer son entreprise ?

« Ne pas lâcher et savoir s'entourer »

Quelles sont les activités de votre entreprise ?

« Ravalement de façades à l'ancienne, Taille de pierre intérieur et extérieur
Rénovation patrimoine public et privé, redonner vie à ce qui a été abîmé par le temps. »

Qu'est-ce qui vous différencie face à la concurrence ?

« Offrir aux clients une qualité digne des monuments historiques »

Quels sont vos objectifs ?

« L'avenir de l'entreprise repose sur les hommes et les femmes qui la constituent. Le maître mot est la formation, l'apprentissage, nous avons avec nous une meilleure apprentie de France. Actuellement nous sommes sept passionnés par notre métier, le partage du savoir-faire est au cœur de ce qui nous unit.

Votre entreprise est-elle soucieuse de réduire les impacts environnementaux ?

« Nous pratiquons le tri des déchets avec entre autres la récupération de la poussière de pierre pour le marquage des lignes de stade »

Pourquoi avoir choisi Wailly ?

« Je connais ce village depuis longtemps, il bénéficie d'un environnement favorable au cœur d'un patrimoine régional constitué de demeures en pierre »

Le mot de la fin pour les habitants lecteurs du Wailly Infos

« Ma porte est ouverte, ne pas hésiter à passer »



LES SÉNIORS FACE AUX DANGERS D'INTERNET



Le sentiment de culpabilité est fréquent chez les victimes d'escroquerie sur Internet. Mais les responsables sont les auteurs de ces infractions, déterminés à obtenir par tout moyen ce qui veulent.

Si vous êtes victimes d'une escroquerie sur Internet :

- Apelez en priorité votre banque pour le signaler.
- Déposez une plainte à votre brigade de gendarmerie (si vous ne pouvez pas vous déplacer, les gendarmes peuvent prendre votre plainte à votre domicile).

CONTACTS

Pour aller plus loin ou obtenir de l'information : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr



EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17

Votre point de contact local ?

Seul la gravité de votre incident, ce point de contact local sera en mesure de faire intervenir des enquêteurs spécialisés en cybercriminalité.

COORDONNÉES DE VOTRE CONTACT LOCAL

Pour signaler :

- des contenus illégaux sur Internet : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>
- des courriels ou sites d'escroqueries : <https://www.internet-signalement.gouv.fr> ou 0811 02 02 17
- des spams : <https://www.signal-spam.fr/>
- des sites de phishing : <http://www.phishing-initiative.com/>

Conception et réalisation : Service de la presse de la Gendarmerie Nationale - 300 15 34 07 5 000

QUESTIONS / REPONSES

Je viens de recevoir un e-mail bizarre, d'une personne que je ne connais pas, se disant d'origine étrangère et me demandant de l'aider. Que dois-je faire ?
Vous ne devez pas répondre, ni accuser réception. Ce type de message cache une tentative d'escroquerie.

J'ai voulu acheter un objet sur un site de vente aux enchères sur Internet. Après quelques échanges par mail avec le vendeur, je lui ai envoyé un virement de la moitié du prix. Je devais recevoir la marchandise dans les huit jours, mais je n'ai jamais rien reçu.
Vous avez été victime d'une escroquerie à la « fausse vente ». Vous devez signaler les faits au site marchand, et déposer une plainte au commissariat ou à la gendarmerie le plus proche de votre domicile, même si le vendeur est situé à l'étranger. Cette plainte permettra d'ouvrir une enquête.

En cas de plainte, des frais me seront-ils facturés ?
Le dépôt de plainte est une formalité totalement gratuite.

J'ai été victime d'une utilisation frauduleuse de mon numéro de carte de paiement sur Internet. Est-ce à moi de supporter le montant du préjudice ?
Si vous avez signalé le problème à votre banque, elle vous a demandé un récépissé de dépôt de plainte - Si vous avez fourni ce document, votre banque doit recréditer votre compte du montant litigieux dans le délai d'un mois.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

LES PRINCIPAUX DANGERS D'INTERNET

L'HAMEÇONNAGE :

Vous pensez recevoir un courriel d'une société ou d'une administration notoirement connue (banque, opérateur téléphonique, impôt, caisse d'allocations familiales...) qui vous invite à fournir des informations confidentielles (code d'accès, n° de carte bancaire...). Les pirates récupèrent alors ces données et les utilisent à leur profit.

LES LOGICIELS MALVEILLANTS

Lorsque vous ouvrez un mail ou que vous accédez à un site web, votre ordinateur peut être infecté par un virus. Ce dernier permet alors d'intercepter vos données confidentielles (identifiants, codes secrets, n° de carte bancaire, cryptogramme visuel...).

LES ESCROQUERIES

- Un courriel vous informe que vous avez gagné un cadeau mais on vous demande de payer des frais de livraison et de communiquer vos codes bancaires. Vous ne verrez jamais les cadeaux.
- Un courriel vous informe que vous avez gagné une somme importante à la loterie mais que vous devez envoyer de l'argent par mandat international pour les frais de transfert (Western Union par exemple). Vous ne verrez jamais la somme promise.
- Un courriel vous informe qu'une personne a besoin de votre aide (maladie, handicap, problèmes financiers), elle vous demande de lui envoyer de l'argent à l'étranger par mandat international.



POUR VOTRE SÉCURITÉ



➤ Installez un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu régulièrement mis à jour.

PROTÉGER VOTRE ORDINATEUR

➤ Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par «https».

ÉVITER LES ESCROQUERIES

➤ L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

SÉCURISER VOS ACHATS EN LIGNE

➤ Méfiez-vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.

➤ Méfiez-vous des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe.

➤ N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance.

➤ Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires.